



Compte-rendu réunion CONSEIL DE QUARTIER GAMBETTA

Jeudi 10 Mars 2022

Présents :

RONCO Josette, GABORIT Françoise, MATTIA PASTORE (compagnie le fil de soie), ARAGON Philippe, KODJO Nadeje, SHEPARD Catherine, APARICIO Lydie, Le ROI Zoé, LACROIX Alban, GELBMANN Béatrice, ABADIE Hervé, FEVRE-PERNET Christine, MONGELLAZ Jocelyne, POULET Romain.

Excusées :

CHAMBRIN Marie-Hélène et PELISSIER Pauline

ODJ :

1. Validation du CR de la réunion du 10/02/2022
2. Retour sur la première réunion GPO du 24 février (Groupe de partenariat Opérationnel)
3. Marche exploratoire du 25/02 en présence de Jacques BAUDRIER
4. Commission « cadre de vie » : la question des nuisances sonores (bars/restaurants/terrasses estivales)
5. Commission « animations » : accueil de la compagnie FIL DE SOIE
6. Commission « femmes dans le quartier » : évènement du 8 mars « nos femmes ont du talent » au centre Annam
7. Point sur les projets participatifs
8. Questions diverses, proposition d'une habitante : action propreté, « happy hours » fleurissement + vœux (place Gambetta + plan de circulation) ; autres propositions.

Il est rappelé en avant-propos que le conseil de quartier dispose de deux enveloppes financières de 15000€ chacune : une première concerne le fonctionnement, l'autre l'investissement pour soutenir par des prestations des projets répondant aux besoins du quartier.

Point 1 : Le CR de la réunion du 10/02/2022 est validé à l'unanimité des présents.

Point 2 : Réunion GPO (Groupe de partenariat Opérationnel)

La réunion a eu lieu au commissariat de police pilotée par le Capitaine de Police chef BAC/BTC Guillaume Galvane. Le conseil de quartier Gambetta était représenté par Philippe Aragon, Jocelyne Mongellaz et Christine Fèvre-Pernet. Le GPO est un dispositif national axé sur les trafics de stupéfiants, les troubles à la tranquillité des riverains, les rassemblements dans les halls d'immeubles. Il est complémentaire à la Cellule d'écoute qui est un dispositif de la Préfecture de Police.

La réunion a été consacrée à la problématique de la Campagne à Paris. La présidente de l'association « Ma campagne à Paris » Florence Astier a évoqué les problèmes de délinquance liés au regroupement de jeunes alcoolisés sur les 4 escaliers d'accès au quartier. Un numéro de téléphone lui a été communiqué par le Capitaine Galvane qu'elle a communiqué aux habitants. Mais ceux-ci ne veulent pas appeler la police.

Rappel est fait du contact GPO : 3975, le tél. 01 44 62 49 67 et le mail : ecoute20@interieur.gouv.fr

Christine Fèvre-Pernet ajoute qu'il conviendrait de contacter le club de prévention « les Réglisses » qui intervient sur Saint Blaise, Place de la Réunion, Plaine Lagny pour agir en prévention.
La prochaine réunion est fixée au 24 mars

Point 3 : Une marche exploratoire a été organisée le 25/02 concernant le réaménagement du site RATP – Belgrand en présence de Jacques Baudrier, adjoint à la Maire de Paris en charge de la construction publique, notamment ce site a fait l'objet de concertations avec les habitants en 2021. Une réserve de la mairie sur un espace vert a été émise dans le précédent PLU. Il est recommandé plus généralement aux habitants de s'informer et de s'exprimer sur le site du PLU (Plan Local d'Urbanisme) d'ici le 1^{ER} Avril date de fermeture de la consultation des habitants. Le site est : [Idées.paris.fr/carnets d'acteurs](https://idees.paris.fr/carnets-d-acteurs). Des cartes par quartiers sont accessibles : [cageo.sig.paris.fr//Apps/ParisPLU](https://cageo.sig.paris.fr/Apps/ParisPLU) (LS 100-30 pour l'hôpital TENON et LS 100-50 pour le site RATP).

Romain fait remarquer qu'un cahier d'acteurs au nom du CQ Gambetta a plus de poids que des contributions individuelles. Un groupe de travail est constitué pour la rédaction du cahier d'acteur.

Point 4 : Comment remédier aux nuisances sonores liées aux bars/restaurants/terrasses (BRT) dans le 20^{ème}? (Commission Nuisances Sonores)

Le problème : les habitants subissent des nuisances sonores liées à l'ouverture tardive des bars/restaurants avec ou sans terrasses (jusqu'à 2h du matin et plus et ce tous les jours de la semaine pour certains bars). Les terrasses qu'elles soient permanentes ou éphémères sont un facteur aggravant et les terrasses « éphémères » rouvrent le 1^{er} Avril.

Christine Fèvre-Pernet fait une présentation, premier point sur la situation, et souligne que cette problématique est traitée suite à des remontées d'habitants du quartier et a fait l'objet d'une prise de contact avec le conseil de Quartier Belleville qui a déjà beaucoup travaillé cette question (leur compte rendu est disponible en ligne). Dans le 20^{ème}, les nuisances sonores BRT impactent des centaines voire des milliers de personnes, étant donné la densité de population des quartiers.

Après un appel des risques de santé et du coût social lié au manque de sommeil provoqué par le bruit (Source : <https://www.paris.fr/pages/bruit-et-nuisances-sonores-162>), la question des solutions pour remédier aux nuisances sonores se pose.

Quelles solutions ?

Une meilleure identification des établissements générant des nuisances sonores par

Le signalement des habitants ? mais les habitants du quartier Gambetta signalent très peu les nuisances subies (et pourtant bien présentes).

En effet, lorsqu'on consulte les données sur open.data, les signalements de nuisances sonores liés aux terrasses des bars/restaurants par zone de conseils de quartier : on relève seulement 10 signalements pour le quartier Gambetta pour 224 sur le quartier Belleville. Cela peut être corrélé à un nombre plus important de BRT sur Belleville mais aussi à une sensibilisation plus grande des habitants de Belleville qui hésitent moins à signaler les nuisances subies.

Rappel des signalements possibles (la lutte contre le bruit relève à la fois des services de la Ville de Paris et de la Préfecture de Police) :

Appels au 3975, au 17

Signalement de nuisances sonores liées à une terrasse sur le site « dans ma rue »

<https://teleservices.paris.fr/dansmarue/jsp/site/Portal.jsp?page=fodansmarue>

ecoute20@interieur.gouv.fr et (en semaine entre 09h00 et 17h30) : 01 44 62 49 67

Objectiver les nuisances sonores par la pose de méduses ?

Poser des **méduses** dans le cadre de Bruitparis : une seule méduse a été posée dans le 20ème rue d'Avron (très **insuffisant**).

Projet de budget participatif pour la pose de 8 méduses (quartier Belleville et Gambetta) : en cours d'examen par la ville de Paris. Résultat ?

Proposition CFP : des « méduses » déplaçables en fonction des points noirs déjà identifiés ?

Mettre à l'ordre du jour du prochain GPO la question des nuisances sonores BRT ?

Travailler cette thématique avec les différents conseils de quartier du 20^{ème} ?

En attendant les habitants peuvent obtenir des informations auprès d'associations ou de collectifs :

- <http://droitausommeil.fr/terrasse-bruyante-a-paris-que-faire-contre-les-nuisances-sonores-de-terrasses>
- <https://www.reseau-vivre-paris.fr/nuisances-sonores-liens/>
- Les habitants peuvent télécharger des Applications gratuites : SmaterNoise, Décibel X, ... qui permettent de mesurer le niveau sonore avec son téléphone et sauvegarder une photo ou une vidéo, avec la date, l'heure, et le niveau sonore ambiant

Témoignage d'une habitante de la rue du Cher qui vient exprimer au Conseil de Quartier Gambetta son désarroi face aux nuisances. Les habitants de son immeuble ont subi l'an dernier les nuisances sonores liées à la terrasse « éphémère » d'un restaurant sous ses fenêtres. Le bruit généré par les clients puis par le rangement de fin de service se poursuivait bien au-delà des 22h réglementaires et ce plusieurs soirs de la semaine. Les signalements sont restés sans effets à ce jour.

Point 5 : La commission « animations » a rencontré la compagnie FIL DE SOIE et propose une collaboration en vue d'une animation de quartier. FIL DE SOIE est un cirque de rue qui existe depuis 2009, avec 3 axes d'intervention : intervenir grâce à ses 60 artistes de cirque et ses structures, délivrer des cours de cirque dans les quartiers, sensibiliser les publics prioritaires. En 2021, cette compagnie a réalisé un spectacle pour « la nuit blanche » associant professionnels et amateurs (« notre légèreté »), a organisé une action avec les EHPAD (« souvenirs d'enfance ») et a organisé des parcours culturels dans Paris. Un partenariat est prévu avec la « maison des fougères ». L'idée serait de monter un spectacle pour la nuit blanche. Différents formats d'intervention sont possibles avec des coûts très différents (de 900€ pour un atelier BULLES DE SAVON mobilisant 2 artistes, à un petit spectacle de 20 mn pour un coût de 2000€). La commission animations pourra faire une proposition d'action avec FIL DE SOIE, si possible pour réaliser un spectacle pour le 4 juin.

Romain fait savoir qu'il a demandé à la Direction des parcs, jardins et espaces verts l'autorisation et les disponibilités pour occuper le square Edouard Vaillant à côté de la Mairie

Contact : Françoise Gaborit

Point 6 : Commission « Femmes du quartier, femmes dans la ville » :

Un événement « Nos femmes ont du talent » avec expo photos, atelier maquillage, projection de dessins animés, buffet d'ici et d'ailleurs a été réalisé avec grand succès le 8 mars après-midi au Centre Social Annam avec l'association « Halte Aide aux Femmes Battues » à l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes avec le **soutien du Conseil de quartier Gambetta**. Un devis et une facture de 367€ pour les dépenses engagées ont été adressés au Pôle de Démocratie Locale.

Contact : Jocelyne Mongellaz et Christine Fèvre-Pernet

Point 7 : projets du « budget participatif »

Les projets sont en cours de sélection dans la phase de recevabilité. Le conseil s'interroge sur les critères de sélection des projets. La liste est jointe en annexe.

Point 8 : Plusieurs projets de quartier sont proposés (les trois premiers ont été envoyés joints en annexe) par une habitante Beatrice Gelbmann-Ziv à partir de remontées des habitants.

Action 1 : Pédagogie de la propreté qui consisterait à organiser des partenariats avec les habitants les commerçants les écoles et la police municipale pour une sensibilisation à la propreté. Il est rappelé

que la propreté relève de la Mairie et non pas de projets de citoyens et que ce projet ne consistera qu'à accompagner les services de la mairie dans un souci d'amélioration. Une action avait été menée avec « LES FOURMIS VERTES » qui avait mis à disposition sacs et ustensiles propreté en partenariat avec les écoles.

Contacts : Béatrice Gelbmann et Lydie Apparicio

Action 2 : Organisation d'une journée « Happy Hours » en partenariat avec des commerçants bars et restaurants du quartier. Les commerçants de la place Gambetta pourraient être très intéressés car ils ont perdu beaucoup de chiffre d'affaires durant les travaux. De petites brasseries situées dans des espaces moins exposés pourraient être associées au projet.

Contacts : Béatrice Gelbmann, Philippe et Lydie Apparicio

Action 3: « Créer le mois des fleurs » Ce projet consisterait à inciter nos concitoyens à fleurir et agrémenter leurs fenêtres et balcons. Il est envisagé de contacter le Paysan Urbain Paris (ferme urbaine) au 14 Rue Stendhal.

Contact : Béatrice Gelbmann et Hervé Abadie.

Deux demandes concernant l'aménagement de la place Gambetta et le rééquilibrage du plan de circulation (jointes en annexe) pourraient être transformées en **vœux** et transmises à la Mairie. Dans cette perspective il faudrait en faire une rédaction adaptée.

Autre proposition présentée par Catherine Shepard « **Création d'un parcours sportif** » sur l'itinéraire Rue des Rondeaux /Rue Stendhal /traversée Rue de Bagnolet puis quartier piéton St Blaise

Contact Catherine Shepard

La réunion est close à 20h30 et la prochaine réunion est fixée au 14 avril de 18h à 20h30.